



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Forum du 12 Janvier 2021

Les migrations

animé par Christian Juyaux

a travaillé au rapport sur les questions d'immigrations au CESER qui est sur le site du CESER

Selon que vous serez né sur la rive nord ou la rive sud de la Méditerranée, vous aurez le droit de voyager à peu près partout ou à peu près nulle part. Les migrations sont avant tout la traduction des inégalités dans un monde globalisé et permet de lutter contre les déséquilibres et de rétablir l'égalité. En quoi les migrations sont une richesse ou des contraintes dans les territoires ?

Les migrations existent depuis toujours et sont reconnues depuis 1951 par l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans son deuxième alinéa : « *Toute personne a droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.* » C'est une base du droit international.

Les différents types d'immigrés :

- Les réfugiés qui ont dû fuir leur pays pour échapper à un danger (guerre, persécutions, catastrophes naturelles).
- Les migrants, tout personne qui a résidé dans un pays étranger quelles que soient les causes, volontaires ou non.
- Les expatriés qui ont quitté leur pays pour travailler à l'étranger.

Sur les 260 000 cartes de séjour attribuées en 2018 en France, le rapport du Ministère de l'Intérieur au Parlement liste les motifs d'immigration :

- 34,9 % pour des motifs familiaux dont 15,2% pour des conjoints français
- 32,3% pour des étudiants étrangers
- 14% pour des raisons humanitaires (droit d'asile)
- 12,8 % pour des motifs économiques

Donc les deux tiers ne viennent pas pour travailler en France et prendre le travail d'un français.

En 2018, les demandes d'asile viennent de ces pays

Afghanistan : 9455 ; Guinée : 6158 ; Albanie : 5793 ; Géorgie : 4806 ;
Côte d'Ivoire : 4701 ; Soudan : 4159 ; Bangladesh : 3654 ; République du Congo : 3062
Mali : 2869 ; Syrie : 2745

Ces origines changent d'année en année. De nombreux pays sont en guerre, sauf l'Albanie troisième.

Selon l'INSEE les migrants viennent de pays en transition : Algérie 13%, Maroc 11,9%, Portugal 9,2%, Tunisie 4,1%, alors que les migrants venus de l'Afrique subsaharienne ne représentent que 13% de l'immigration

La célèbre phrase de Michel Rocard : *La France ne peut accueillir toute la misère du monde* avait une suite souvent oubliée ... *mais elle doit en prendre sa juste part.*

Aujourd'hui, que fait la France et l'Europe pour lutter contre la faim et la pauvreté dans le monde ?

L'épargne des migrants envoyée dans leur pays en 2018 d'origine (689 Milliards de Dollars) représente le triple de l'aide publique au développement.

Les risques de l'immigration : c'est un risque pour celui qui part. 31 000 migrants ont perdu la vie principalement en Méditerranée depuis 2014.

Les migrations sont la traduction des inégalités dans un monde globalisé.

La condition de migrant dépend de l'injustice du lieu de naissance (*être né quelque part c'est toujours un hasard...*) qui conditionne les droits et possibilités de se réaliser personnellement et socialement.

Le propriétaire ne migre pas car il ne peut pas transporter sa propriété. Le pauvre ne migre pas car il n'en a ni les ressources, ni les relations à l'étranger. Ce sont les classes moyennes éduquées mais peu fortunées qui forment les gros bataillons de la migration

Les immigrés apportent des compétences

16 % des médecins en France, 25% en Europe sont des immigrés. 18% du personnel de santé sont des immigrés. De nombreux pays doivent recruter des travailleurs saisonniers. Leur absence a montré leur rôle pour les asperges en Allemagne, les fruits en vallée du Rhône, les légumes en Espagne...

La part de non diplômés parmi les immigrés installés en France est de 42,8% et ceux ayant un diplôme d'études supérieures (bac+2) de 19,7%. Depuis 1998 c'est plus de 33% des nouveaux arrivants et même 42% depuis 2017 qui ont ce niveau.

Les discriminations liées à l'origine

Dans son rapport de 2020, Jacques TOUBON le Défenseur des Droits constate « *Les discriminations liées à l'origine, loin de diminuer, persistent et se manifestent dans tous les aspects de la vie quotidienne* » en outre dans les difficultés à l'embauche, d'emploi et de logement.

Sur les 6,5 millions d'immigrés en France en 2018 (9,7% de la population selon l'INSEE) 2,4 millions sont français.

La politique migratoire de l'Europe

C'est l'ouverture des frontières intérieures (*l'espace Schengen*) et la fermeture des frontières extérieures (*le règlement de Dublin*).

Depuis la crise migratoire de 2015, les conventions de Dublin ne fonctionnent plus et la Commission Européenne a proposé le 23 septembre 2020 un nouveau pacte sur la migration et l'asile.

Migration et vieillissement

D'ici 2050 plusieurs pays européens devraient connaître une baisse de leur population de 25% en Bulgarie, 15% en Roumanie, Pologne, Hongrie, Lituanie, Lettonie et plus faiblement en Allemagne et Europe du Sud (Italie, Espagne et Grèce).

Comment les politiques migratoires peuvent aider à résoudre ces déclin démographiques?

Les flux migratoires en Auvergne Rhône Alpes

De 1830 à 1914, une immigration de voisinage : des italiens et des suisses. En 1911 2% de la population immigrée en Rhône Alpes.

Entre deux guerres : Une population immigrée jeune, un apport économique et démographique principalement issu d'Italie.

De 1945 à 1975 : Une immigration professionnelle massive avec des populations d'Afrique

Depuis les années 1980 : La région AuRA et la ville de Lyon ont une tradition d'accueil des réfugiés

Les demandes d'asile dans la région :

10 000 demandes d'asile dont 28 à 38% de Dublinés et 10% de déboutés dans la Rhône.

11 000 places d'hébergement et 3000 personnes sur des listes d'attente dans le Rhône

2000 dossiers de regroupement familial dont 75% d'entre eux obtiennent un avis positif

Les Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF)

33 960 ressortissants étrangers ont été obligés de quitter le territoire français (OQTF) en 2018, mais seulement 12,4% de ces expulsions sont effectives, alors que dans le même temps 10676 retours volontaires aidés ont permis aux migrants de rentrer dans leur pays d'origine.

4823 personnes signataires en 2019 dans la région Auvergne Rhône Alpes dont 59,3% pour des motifs familiaux, 34,4% pour le droit d'asile et 4,1% pour des raisons économiques.

Après une formation civique de 4 jours, le réfugié peut demander la nationalité française en prouvant son insertion professionnelle, un niveau de français adéquat et une résidence dans le pays

4823 personnes ont signé ce contrat en 2019 dont 59% pour des motifs familiaux. Il comporte une formation civique de 4 jours et il faut prouver son insertion dans le pays.

Recommandations du CESER au Conseil Régional

- Il y a nécessité d'une politique européenne commune et solidaire. A ce jour le problème n'est pas résolu et devient insupportable pour la Grèce, l'Italie et maintenant l'Espagne. L'accord en cours parle de paiement pour ceux qui refuseraient d'en accueillir leur part.
- La gestion de l'immigration et des demandes d'asile n'est pas efficiente ni ordonnée : il faut une simplification des procédures et le respect des droits fondamentaux.
- Expérimenter une forme d'emploi/stage/service civique pour les demandeurs d'asile.
- Elargir la formation en français aux demandeurs d'asile et renforcer celle des réfugiés
- Garantir l'accueil dans les lieux de vie accompagnés pour les demandeurs d'asile et les réfugiés
- Elaborer une communication régionale pédagogique

Bibliographie

- Migrations en Auvergne Rhône Alpes Comment accueillir dignement les migrants et enrichir nos territoires : Rapport CESER AuRA novembre 2020
- L'âge des migrations par Hervé LE BRAS Edition Autrement avril 2019
- Questions de migration Fondation Jean Jaurès Novembre 2019
- On a tous un ami noir de François Gemenne Fayard, 2000

**« On se fait toujours des idées exagérées de ce qu'on ne connaît pas »
Albert Camus**

Le débat

Un point de fait : le contrat d'intégration républicaine n'est pas lié à la demande de citoyenneté française ; Il permet d'obtenir des cartes de séjour de plus en plus longues.

J'ajouterai le compte rendu de la conférence au Club Convaincre de Jean Luc Névache *Migrations et droit d'asile* : des questions et des réponses forcément européennes donnée le 22 mars 2019 notamment sur l'impact du refus des demandeurs d'asile qui ne sont jamais accompagnés dans leur pays. Il y a 600 000 personnes dublinées en France attendant tranquillement les 5 ans pour que la régularisation se passe et leur donne droit de travailler.

Revenons sur la diminution de la population en Europe de l'est Roumanie, Bulgarie. Certes les citoyens de ces pays sont européens et ils peuvent déménager, mais ce sont de fait des migrants. Pour l'essentiel la perte de population est liée à l'immigration de l'est vers l'ouest. Economiquement et socialement, c'est un phénomène qu'il convient de traiter en soi. Pourquoi ces gens viennent en Angleterre, France, Allemagne ? Une problématique pas différente de celle issue d'Afrique. C'est de l'immigration économique.

Je rappelle que je suis arrivé en France à 13 ans au Creusot chez Schneider. Le lieu de provenance et les motifs d'immigration ont beaucoup évolué selon la période. Alors on venait nous chercher car la France avait besoin de main d'œuvre ; Il y avait des polonais, italiens, espagnols et portugais. Puis les gens sont venus du Maghreb, une population peu présente auparavant. Pour les gens arrivés alors, le travail se trouvait sans autorisation. Les usines hébergeaient les immigrés dans des cantonnements en attendant qu'ils trouvent un appartement pour faire venir leur famille. En général, un an après leur arrivée, ils allaient chercher leur famille. Ce qui m'intéresse, c'est comment la France a réagi vis-à-vis de cette immigration. Elle ne m'était pas si facile.

Les polaks, les ritals, les portos n'avaient pas de droits. Cela n'a pas empêché une insertion forte de ces populations. Une bonne partie ont acquis la nationalité française. D'autres sont repartis dans leur pays à la retraite. Aujourd'hui, le rapport que l'on a avec l'immigration qui est clandestine et qui l'était déjà partiellement a changé. C'est compréhensible car le niveau des immigrés a beaucoup augmenté. Les choses n'ont que l'importance qu'on leur donne. Nous faisons moins bien que Schneider en 1965.

Cela pose la question du besoin de main d'œuvre peu qualifiée qu'on a fait venir. Puis après la guerre d'Algérie, on a eu l'arrivée de nombreux maghrébins. Aujourd'hui, les migrants sont plus formés qu'en 1875. Pour autant on ne les accueille pas mieux, on ne se sert pas mieux de leurs compétences.

Parlons du solde migratoire. Nous avons 240 000 migrants officiels, nous avons 220 000 français qui s'expatrient chaque année. Ils partent aux USA, Canada. Ce sont aussi des gens très formés. Ce qui se passe en Méditerranée est une honte pour l'Europe.

En 1965, nous sommes venus car on n'arrivait pas à vivre. Mon père avait été sorti de la garde civile espagnole. Ma fille très bien formée est partie en Angleterre pour y travailler.

Les paysans corses ont demandé trois avions de Marocains pour venir ramasser les mandarines en novembre 2020. Tous les gens de la vallée du Rhône, les espagnols, les allemands ont eu le même problème. Le Club Med fait venir 500 travailleurs migrants pour faire tourner les villages, surtout dans les emplois de services.

Tous les réfugiés politiques pourraient-ils occuper ces emplois ? Sans doute non car ils sont trop qualifiés.

Dans les années 60 chez Berliet, on accueillait de nombreux immigrés qui venaient de Maghreb. On avait la moitié des équipes qui venaient du Jura et de Saône et Loire, l'autre moitié d'Afrique du nord.

Dans les années 70, j'ai travaillé 7 ans en Algérie comme expatriée Berliet. On devait former le personnel. On a essayé de proposer aux algériens formés en France de revenir mais les conditions de vie bien plus basses et l'accueil les ont découragés. L'entreprise n'a rien pu faire pour corriger ce problème.

Dans l'institut médico éducatif où je travaille. Un fort turn over a conduit à remplir les postes non qualifiés à 80% par des croates, des roumains, des maghrébins. Ils ont peu de diplômes mais des compétences humaines certaines. Cette activité professionnelle est très pénible.

Educateur spécialisé avant d'être formateur. Au départ, il n'y avait que des blancs européens. A partir du moment où une population ~~importante~~ d'immigrés est importante dans un secteur et des zones particulières cela devient un signe de fragilité de ces secteurs ou de ces zones. Aux yeux de beaucoup de gens cela décrédibilise le service rendu. C'est comme si on n'avait pas avancé, comme si on est devenu moins humain. Ceux qui sont différents de nous feraient mieux d'aller voir ailleurs. Ce n'est pas constructif. Nous n'avons pas besoin de plus d'égard ni de charité pour eux que pour les autres, mais pas moins.

N'est-ce pas le moment de faire un point sur l'effort de solidarité des différents pays d'Europe vis-à-vis de l'Italie et de la Grèce ? Quelle est la part de la France ?

A ce jour, l'Europe a proposé un dispositif de répartition des migrants qui arrivent sur les cotes sud de l'Europe dans l'ensemble de l'Europe. Déjà au Parlement Européen, les choses ne se sont pas bien passées. Les pays comme la Hongrie et la Pologne qui ne veulent pas accueillir payeraient des indemnités. Ce que veut faire la France reste très confus.

Avec la crise sanitaire, l'aide des migrants n'arrive plus dans leur pays. Que va-t-il se passer dans ces pays. Le tourisme ne repartira pas de sitôt. Les migrants ne peuvent plus envoyer d'argent. Cela ne va-t-il pas enfoncer plus ces pays et amener plus de migrations ?

Ce sera sans doute un enjeu des prochaines élections nationales. Il faudrait trouver des arguments pour soutenir les obligations de la France.

L'idée d'un contrat stage... à destination des personnes en attente d'un statut ? Comment cette idée est-elle reçue ?

Lors d'une audition au CESER, un maire auvergnat a raconté ce qui était arrivé lors d'un démantèlement de la jungle de Calais. Ils ont accepté quelques personnes qui sont arrivées dans sa commune banlieue de Clermont. Des solidarités se sont créées. Assez vite les gens accueillis ont demandé à travailler pour aider ceux qui les avaient accueillis. On a besoin de monde, et on empêche ces personnes de travailler

Le Conseil régional n'a rien répondu. Les structures Forum Réfugiés... ont trouvé que c'était une bonne idée. Aujourd'hui on les envoie dans le travail au noir

Sur l'aspect pédagogique, il y a des villes accueillantes dans la région dont Villeurbanne. En ouvrant des lieux comme les bains douches, en aidant les associations qui les aident. Il nous a semblé que c'était au Conseil Régional d'en faire la pédagogie.

Ces dernières années, l'immigration est en forte diminution sur le continent européen. Est-ce lié à la difficulté d'entrer en Europe ou y a-t-il d'autres raisons ?

Hervé le Bras regarde les courbes : une forte explosion en 2015 puis une diminution. Impossible de deviner ce que sera l'effet du Covid.

La Fondation Jean Jaurès montre que les villes qui ont un taux d'immigration important ne sont pas celles qui élisent le Front National. Cela conforte l'idée que plus les gens sont proches, moins ils se craignent. Mais cela n'empêchera pas l'extrême droite d'utiliser cet argument de la peur.

Effectivement, jusqu'en 2008 l'Europe recevait environ 200 000 demandeurs d'asile par an, 800 000 après 2012 puis 2 Millions en 2015. Puis le nombre est redescendu vers 800 000.

Il reste un phénomène majeur : Erdogan tient derrière ses frontières 3 millions de Syriens, d'Afghans et d'Irakiens. C'est une arme de dissuasion massive. L'arrivée de Joe Biden changera-t-elle la donne dans les relations entre Turquie et Europe ? C'est une variable considérable qui peut jouer. Cela explique l'impunité d'Erdogan d'aller chercher du pétrole à Chypre. L'Allemagne est jusqu'à présent très conciliante pour maintenir ces migrants en Turquie.

La région a un partenariat avec une région de Côte d'Ivoire. Ils avaient l'habitude de migrer de manière saisonnière sur le cacao. Des villages perdent leurs jeunes qui partent plus loin et plus longtemps. La région cherche à développer le secteur maraîchage et manioc. L'Union Européenne cible cette action sur les jeunes migrants potentiels pour les stabiliser. Nous n'avons pas encore de recul. Ce programme Archipelago de formation professionnelle est porté par le réseau des chambres consulaires. L'Europe a sans doute de nombreux autres programmes ayant cette philosophie.

Des secteurs sont plus en contact avec l'immigration. Le nettoyage en est un. On voit les tensions qui existent qui se traduisent par du travail caché avec des prête-noms contre finances. Pour les employeurs, il y a une grande difficulté à refuser ces travaux illégaux car peu de gens ont une appétence à travailler dans ce secteur. Cette problématique se retrouve dans le gardiennage et autres secteurs peu qualifiés. La crise sanitaire a pourtant montré leur importance pour le fonctionnement de la société. Comment peut-on arracher ces populations des réseaux mafieux qui gèrent les mobilités ? On a trouvé un véritable marché aux esclaves derrière la gare d'Albertville pour le personnel de nettoyage stations de ski.

Conclusion :

Cette question de l'immigration est une question d'avenir. Notre monde est de plus en plus mouvant. Nous allons bouger par contrainte ou par choix. L'élément important est celui des compétences. La capacité des universités et écoles d'ingénieurs de faire venir des étudiants étrangers est importante. Hervé Le Bras a repéré ce phénomène comme majeur : de nombreux expatriés partent avec des compétences acquises dans notre pays et d'autres migrants viennent chez nous avec des compétences supérieures à la moyenne de celles de leur pays.

Mais il y a toujours une demande importante d'emplois non qualifiés

Nous nous retrouvons sur Zoom le Mardi 9 février à 18 h 30 pour un Forum sur le Brexit 6 semaines après sa mise en place

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 € à l'adresse du Club
Maison des associations 27 rue Denfert Rochereau 69004 LYON (bulletin ci-joint)**

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>